



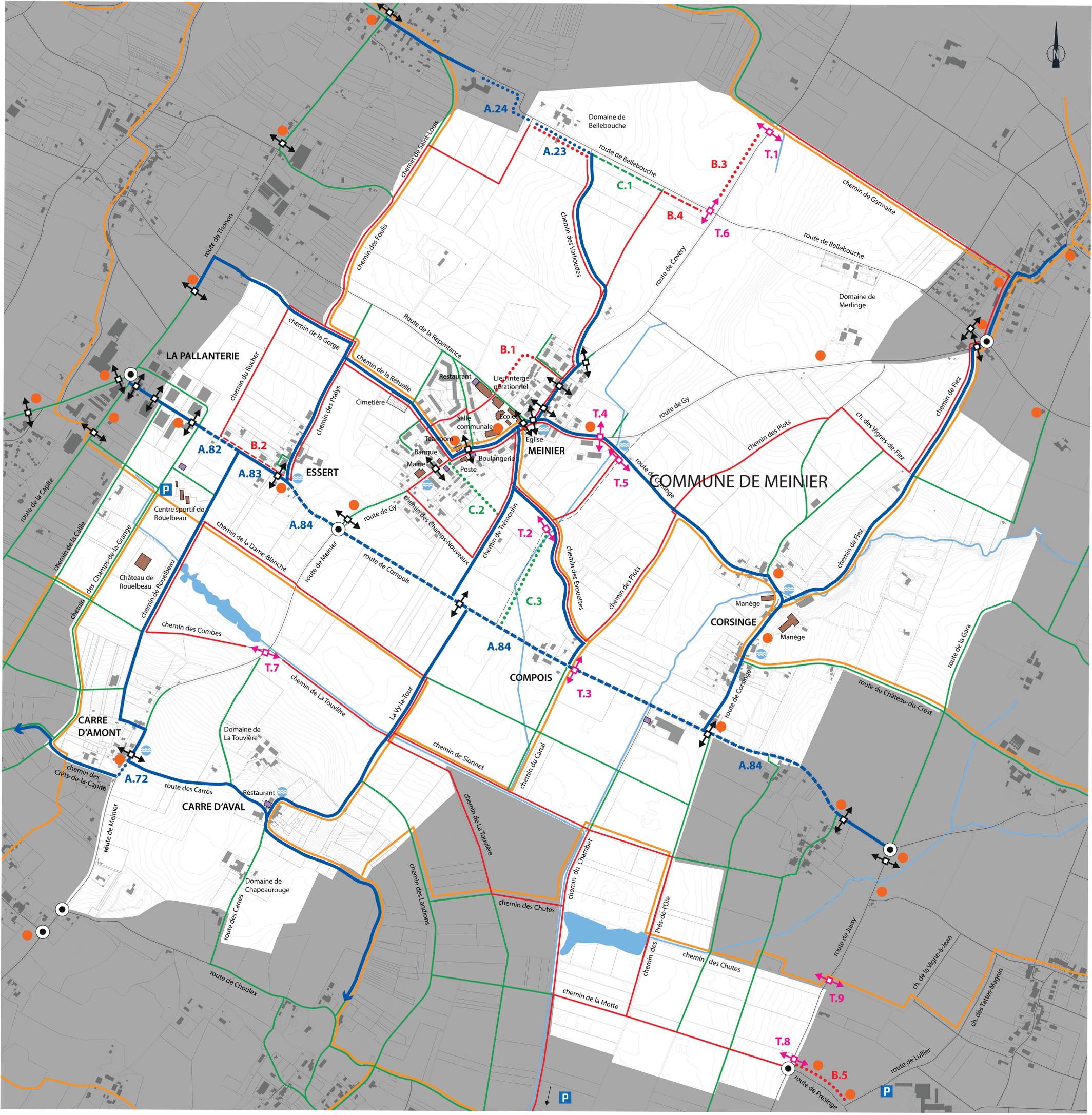
# PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIÉTONS

Echelle : 1:5000

Adopté par le Conseil municipal le 18.10.2018

Approuvé par le Conseil d'Etat le 12.12.2018

Trafitec/732/PDCP 8 Plan 1:5000 (format 990x792mm).ai/TU/22.01.2018



## LÉGENDE

### Réseaux

- Liaison pédestre à usage quotidien
- Promenade en boucle
- Autre chemin
- Route non adaptée ou hors commune
- Itinéraire de randonnée pédestre inscrit au Plan directeur cantonal
- Tronçon existant
- Tronçon à améliorer
- Tronçon à créer

Traversée piétonne sur réseau routier principal (existante / à créer ou améliorer)

- Arrêt des transports publics
- Stationnement existant à recommander pour les promenades dans la zone renaturée de la Seymaz

### Lieux

- Restaurants / Commerces existants
- Equipements publics / privés existants
- Fontaine

## TEMPS DE PARCOURS À PIED en minutes

